

Monsieur mon frere,

J'ay communiqué la lettre du Baron de Beauregard  
ou de S. Empire à la frule de Dora l'aînée  
parce que la mere estoit près de S. A. Madame et  
qu'elle ne donne pas encore audience à cause de  
son indisposition. Elle a toujours la fièvre à ce que  
j'entend. Cependant on dit qu'elle s'est proposé de  
partir neantmoins d'ici dans 12 jours. Le dit baron  
a écrit à Madame la Princesse d'Orléans une  
bien plus grande lettre à ce que me dit la frule,  
à laquelle Mr. le comte de Hona et Mr. [Wagman] <sup>1</sup>  
n'ont trouvé à propos de répondre à ce qu'elle  
me dit. Mais pour la lettre je ne l'ay pas vue.  
Tout ce qui vient d'Orange cela demeure entre  
leurs mains si ce n'est qu'il y ayt chose  
qu'il est jugé requies nostre avis pour leur  
déscharge. Il y voirement [2] quelquel accommodent  
à ce que j'entend entre leurs Alteses pour les  
affaires d'Orange. Mais je crains qu'il ne durera  
gueres par la malice de ceux qui sapent les  
fondemens de leur concorde pour leur interest  
particulier. Nous avons receu l'écrit de Mr. Ponce  
l'Amb., qui nous envoie ce que Mr. de Chastillon  
luy écrit touchant Chastillon Renard, à laquelle  
sere elle est persuadé que peu de personnes peuvent  
prétendre à son pupillage parce que son fils a  
droit de la tutelle de qui que ce soit estant  
sorti de sa maison, le point de luy seroit  
estre favorable en ceste affaire. Mr. Tarpin nous  
avoit promis que nous aurions la conclusion de  
la negotiation par cest ord<sup>re</sup>. Mais je m' imagine  
que l'affaire est accroché. Au moins n'en ay je  
ouï parler. Ce vous serra que toutes les lettres  
tombent es mains du Greffier, et il nous les  
communiquera lorsque il lui semblera bon. Pourroit

1 résident van den Keurvorst  
van Brandenburg

Leunbynaam van Christina van Sweden.  
Mispken heb bezeheltje. by kwam den  
6 Aug. 1634 te Antwerpen en logeerde  
by Geeraid Salgan. (Hall. Merc. 109)

De koningin van Pooleme

Mispken, een dochter van Francisca Heerde,  
de Franche-machtygel van Hoofl. by reken,  
allereerst in 1633 gehuwd, kan moeylyck en  
der sippers zyn gewest. (Hoofl. Brieven f. 384)

la Barre. Die om de Franche comedien  
nyn aanteekening op la Hayette (Mad.)  
by was een bysit van Prins Willem II.

estee ancor qu'il eut addressé ces lettres  
à vous ou qu'il eut defféré d'en venir pour  
y estee survenant quelques difficultés.

Monsieur le president Baya est décidé devant  
vous, de sorte que M. Pau est pour luy succeder.

Gobelins est à Anvers, logé chez un Posteur  
qui s'appelle nommé. Elle attend la voiture  
et bagage. Il y a tout les jours comédie et fester  
dans ce logis pour la divertir. Le second jour de  
son arrivée elle se fit tirer du sang, mais ne  
l'aura <sup>pas</sup> pourtant le mesme jour de voir les carnes  
nonains et y mangea. Après avoir tout veu elle  
fut conduite en une chapelle, où il y avoit un  
pretre lequel y faisoit ses oraisons et l'acosta  
et tout d'un coup son discours tendoit pour la faire  
confesser, luy promettant de l'absoudre de ses  
pechés. Elle respondoit qu'il se hastoit trop, qu'  
elle avoit besoin de plus de loisir à se confesser  
à Dieu de ses pechés, duquel elle attendoit  
la grace d'absolution et partit sans dire plus  
rien ou attendre quelque respice. C'est ce qu'on  
mande d'Anvers à un de mes amis. Si j'entends  
quelque autre chose je la vous diray au pied de cette  
lettre. Car je fais estat d'aller voir M. Wierix,  
mon collègue au conseil de Prabant qui s'est  
marie avec la fille cadette de M. Jordaens,  
peintre d'Anvers, lequel est venu ici pour ce  
sujet. Peutêtre m'en diront ils quelque chose  
plus digne de vostre connoissance que ce que dessus.

La Reyne a esté veoir Mesdames de Duarte  
et les a oüy chanter, professant qu'elles chantaient,  
tant mieux que M<sup>re</sup> la Barre.

Stenay s'est rendu le 6 et à ce qu'on m'écrit  
il y a manquement de poudre et de pain dans  
l'armée des Espagnols devant Arras, de façon  
qu'il y en a qui sont dans le sentiment qu'ils  
seront contraints de lever le siège s'ils ne  
reçoivent bientôt quelque bonne provision de  
ce qui leur manque. On délibère de les tirer

Madame de Sibylle?

Hyppolite van de Willhem, marquis de Crèpe.

Il est très croy que la Sibylle se vante  
de l'avoir obtenu. Et le valet de chambre  
Jean Martin dit aussi que ladite femme  
l'a obtenu. Omnia sunt ingrata.

autres provinces, lesquelles ont intérêt au  
ce changent: comme étant un point de la  
milice qui regarde la généralité. Il y en  
a qui se veulent persuader qu'on fera un  
diction à S. A. Royale de retourner ici et qu'  
on fera des loges Monseigneur le Prince. Je n'en  
peut encore rendre à leurs raisons. Comme que ce  
soit ils ont tant d'arguments imaginés et fondez  
n'avoir rien à craindre et qu'ils doivent se  
moquer de tout les avis qu'on leur donne. Le  
seigneur de M. le Marquis d'Orléans votre belle sœur  
vostre belle sœur nous vient de dire qu'un  
autre avait félicité le mari de la Sibylle  
pour avoir obtenu la charge de question  
et qu'il l'aurait adonné dit-elle que l'acte  
devoit être despatché tantost. Ego ESTE P. W.  
On m'assure que la Sibylle n'a jamais été  
plus serviable ny plus exacte qu'elle est  
maintenant à faire les choses punctuellement  
que S. A. Madame desire qu'elle face et  
que par ce moyen elle oblige Madame à luy  
être favorable en ce qu'elle demande. On  
fait des grands préparatifs en Angleterre pour  
exploiter choses grandes comme vous verrez par  
les gazettes ci-jointes. Je vous baise les mains  
et à ceux de vostre conj<sup>ie</sup> tant oubliés ma  
sœur Hyppolite demeurant

Monseigneur mon frère

Vostre très humble et très affectionné  
frère et serviteur

A la Haye ce 14<sup>e</sup> d'Avril  
1654.

H. de Willhem